



Genève, le 08 octobre 2025

Communiqué de presse de la Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises FSPG

La Versoix polluée par le chantier de la route de Branvaude : la protection de la rivière doit être renforcée, pas affaiblie !

La Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises (FSPG) est affligée et très remontée d'apprendre qu'aucune mesure de précaution préalable n'a été prise sur le chantier de réaménagement de la route de Branvaude qui vient de démarrer il y a moins d'un mois à Chavannes-des-Bois (VD). Cet événement survenu quelques jours après le démarrage du chantier vient augmenter nos craintes au sujet d'un autre chantier de grande ampleur projeté à proximité immédiate de la Versoix : la décharge de matières de construction prévue aux Tattes de Bogis.

Lundi 29 septembre, plusieurs citoyens ont signalé qu'un déversement grisâtre s'échappait d'un chantier d'une entreprise locale de travaux publics, à la croisée du chemin de Chomieux et du Pont de Grilly. Ces rejets se déversaient dans la Versoix ainsi que dans le Marais du Grand Bataillard en contrebas, en infraction manifeste des règles élémentaires de préservation de l'environnement en cas de chantier à proximité d'un cours d'eau.

Les pompiers de la commune de Chavannes-des-Bois ne sont intervenus que le lendemain, accompagnés de la Police de la faune et de la nature du Canton de Vaud, du maître d'oeuvre et du bureau d'études environnementales Ecoscan. La pollution des eaux a été constatée et des prélèvements pour analyse ont été effectués.

Jeudi 2 octobre, des mesures de protection ont été mises en place après coup : une cuve de filtrage et des barrages de rétention en bâches plastiques posées à même le sol. Ces dispositifs sommaires laissent toutefois redouter que des ruissellements polluants puissent encore atteindre la rivière et le marais.

Quels que soient les résultats des analyses réalisées par le bureau Ecoscan, il est nécessaire qu'ils soient rendus publics sans délai, afin de faire toute la lumière sur cette pollution qui affecte la rivière Versoix et son écosystème déjà fragile.

La FSPG rappelle que le Canton de Genève a financé durant des décennies de nombreux projets de renaturation et d'assainissement de la Versoix, et que le Conseil d'État genevois, lui reconnaissant une importance écologique unique, décidait en 2024 de renoncer à son exploitation hydroélectrique.

Alors que s'élève une fronde légitime contre le projet de décharge de matériaux de construction aux Tattes de Bogis, cette pollution montre à quel point le Conseil d'État vaudois est sourd à la protection de la rivière la plus préservée et la plus sauvage de la région franco-valdo-genevoise, et plaide donc pour un abandon pur et simple de ce projet démesuré et alarmant.

Pour la FSPG

Zénon Lambert – président

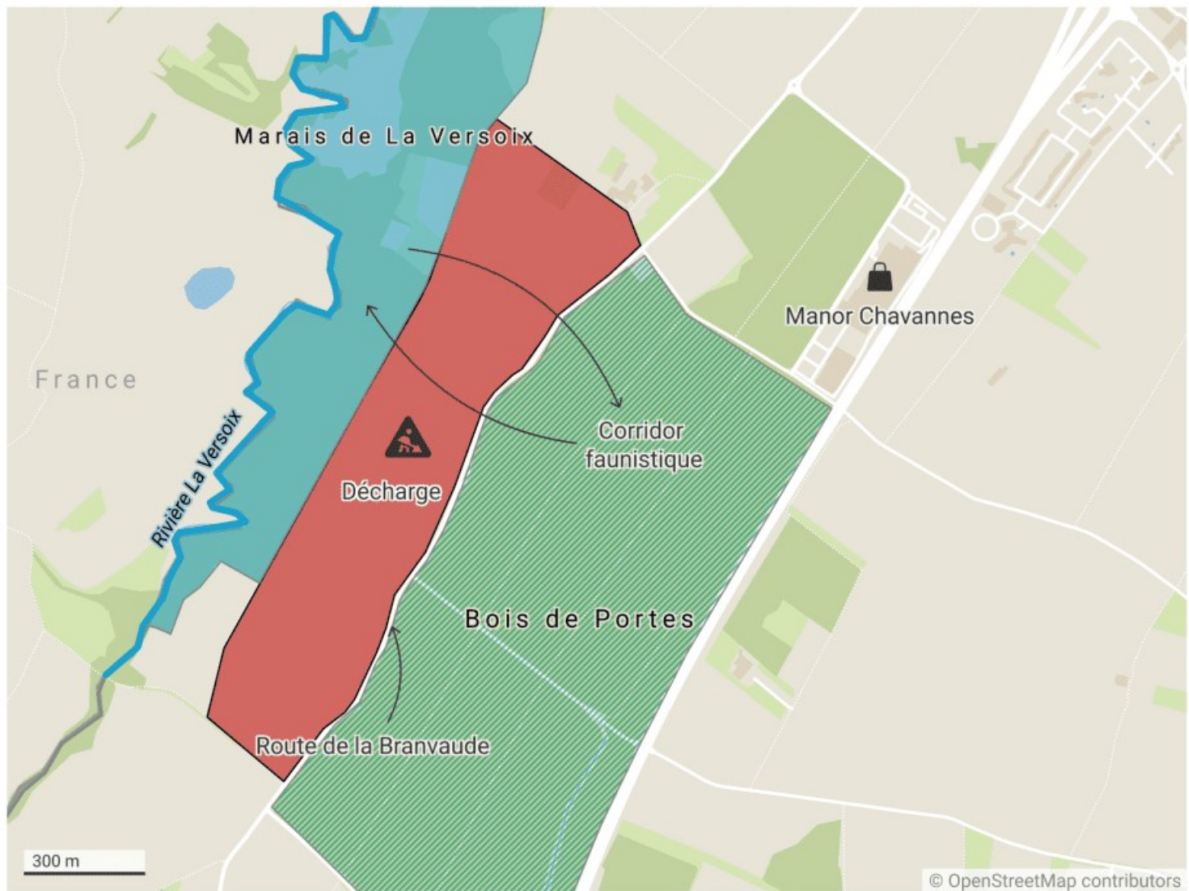
Rappel important : en cas de pollution des eaux un seul No d'appel le **118** (Vaud et Genève)

Infos aux médias :

Maxime Prevedello - secrétaire FSPG : maxime.prevedello@fspg-ge.ch - 079 317 00 94 Web : www.fspg-ge.ch

Zénon Lambert – président FSPG : lambert.zenon@gmail.com - 077 483 23 82

Projet de décharge aux Tattes de Bogis



Carte: Valérie Geneux • Créé avec Datawrapper

Plan du secteur concerné. La Route de la Branvaude sépare le Bois de Portes du secteur prévu pour la décharge des Tattes-de-Bogis



On devine tout à droite de cette image la Route de la Branvaude dont les travaux ont provoqué la pollution